



Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués Du 27 avril 2017 à Bossonnens

Présents :

Les délégués des communes du district de la Veveyse pour le Réseau Santé et Social de la Veveyse :
Attalens : Grandjean Cyril, Savoy Guillaume – *Bossonnens* : Menoud Anne-Lyse, Piller Sébastien –
Châtel-St-Denis : Allaman Jérôme, Colliard Damien, Della Marianna Gabriele – *Granges* : Michellod
Savio, Praz Serge – *Remaufens* : --, *St-Martin* : Borer Cédric, Buchs Gérard - *Semsales* : Berthoud
Noémie, Emonet Aloïne – *Le Flon* : Bongard Jean-Claude – *La Verrerie* : --.

Les membres du Comité de direction (CD) : Beaud Nathalie, Fahrni Marc, Furter Béatrice, Gothuey
Sandra, Menoud Laurent, Monney Christophe, Ubertini Christiane, Volkart Olivier, Wittenwiller Anne-
Lise.

La directrice : Bourqui Jacqueline.

Excusés :

Délégués :

Attalens : Alibert Philippe, Blunschli André, Perroud Pierre-Alain, Savoye Michel, Vulliens Jacques-
André.

Bossonnens : Cottet Dominique.

Châtel-St-Denis : Bavaud Thierry, Genoud Christine, Grumser Steve, Maillard Daniel.

Le Flon : Cardinaux Evelyne.

La Verrerie : Grandjean Pascal, Vial Thierry.

Remaufens : Tâche Jérôme, Vesle Gabriele.

Membre du comité de direction : Ducrot Charles.

Invités présents :

Membres du bureau de direction :

Dumas Carole, responsable finances et informatique

Perrin Nathalie, responsable Ressources Humaines

Responsables de services :

Colliard Louis, responsable immeubles

Guillaume Claude-Eveline, responsable aide et soins à domicile

Iriarte Colette, responsable RAI et encadrement

Maillard Robatel Séverine, responsable Centre de puériculture

Christophe Stritt, responsable a.d. Service officiel des curatelles

Burger Daniel, responsable ambulances (ASF).

Invités excusés :

M. Müller Thierry, secrétaire général de l'AFAS.

Présence de la Presse :

La Liberté : Mme Berset Flora

Le Messenger : Mme Hildebrand Sandra

La Gruyère : M. Gachet Jérôme.

Début : 20h00

Fin : 21h15

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée par le président de l'assemblée, M. le Préfet
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du pv de l'Assemblée générale ordinaire du 2.11.2016 (déjà transmis)
4. Présentation des comptes 2016
5. Présentation du bilan consolidé 2016
6. Rapport du fiduciaire MGI Group Fiduciaire SA, vérificatrice des comptes du RSSV
7. Approbation des comptes 2016
8. Démission/élection
Nomination de la secrétaire de l'assemblée
9. Approbation de la modification du règlement du personnel
Correction de RSV en RSSV
10. Divers

M. François Genoud préfet, président de l'assemblée souhaite une cordiale bienvenue à tous les délégués, aux membres du Comité de direction, à Mme Jacqueline Bourqui, directrice du RSSV, aux chefs de service ainsi qu'aux représentants de la presse.

Il excuse M. Thierry Mueller secrétaire général de l'AFAS ainsi qu'un certain nombre de délégués

Il remercie la commune de Bossonnens de nous accueillir dans ses murs.

1. Ouverture de l'assemblée et appel des délégués

Aucune remarque n'étant faite quant à la convocation et à l'ordre du jour, le président déclare l'assemblée apte à délibérer. Les communes du Flon et Remaufens ne sont pas représentées ; **32** bulletins de vote ont été distribués, ce qui fixe à **17** voix la majorité absolue en cas de vote.

2. Désignation des scrutateurs

MM. Gérard Buchs et Jean-Claude Bongard sont nommés scrutateurs.

3. Approbation du PV de l'assemblée du 2 novembre 2016

Le PV est approuvé à l'unanimité par les délégués. Le président remercie son auteure pour sa rédaction, Mme Michèle Jaccard Pugin.

4. Présentation des comptes 2016

Mme Bourqui, directrice présente les comptes.

Chaque délégué ayant reçu le rapport d'activité du RSSV – comptes 2016, les différents comptes sont présentés par centrale de charges :

« Administration générale » - comptes d'exploitation (pages 20 à 22)

Répartition des frais de l'administration générale du RSSV :

- 50 % à charge de l'Aide et soins à domicile
- 50 % à charge de l'administration générale

Dépenses

3 Charges du personnel	236'568.00
4 Charges matière & transport	245.00
5 Autres charges d'exploitation	<u>52'302.00</u>
Total des dépenses	289'115.00

Recettes

6521-801 Produits d'exploitation & mandat	29'531.00
6900 Montant à charge des communes	<u>259'584.00</u>
Total des recettes	289'115.00

Question ? = aucune.

« Immeubles » - comptes d'exploitation (pages 25 et 26)

Dépenses

3 Charges du personnel	141'550.00
4 Charges matière & transport	1'053.00
5 Autres charges d'exploitation	<u>410'310.00</u>
Dont constitution réserve immeuble CHF 103'099.-	

Total des dépenses **552'913.00**

Recettes

67 Produits d'immeuble	552'913.00
Total des recettes	552'913.00

« Immeubles – investissement »

1620 Etude avenir du site-transformation

AG printemps 2014 demande	200'000.00
Utilisation 2014	550.00
Utilisation 2015	11'999.00
Utilisation 2016	7'560.00

Solde à disposition **179'891.00**

Question ? = aucune.

« Aide et soins à domicile ASDV » - comptes d'exploitation (page 38 à 41)

Mme Bourqui affiche les statistiques démontrant que l'âge des patients de + 80 ans a sensiblement augmenté et qu'au cours de ces dix dernières années le nombre d'heures d'économie familiale a baissé, alors que les heures de soins de base et soins infirmiers ont largement augmenté. Si cet état de fait influe la composition du personnel dans les compétences à engager, et par conséquent la masse salariale, il influe aussi les produits puisque les soins de base ne sont pas facturés au même tarif que l'aide au ménage ou les soins infirmiers.

Les comptes 2016 sont parcourus page après page :

Dépenses

3 Charges du personnel	3'457'816.00 *
4 Charges matière & transport	153'996.00 *
5 Autres charges d'exploitation	<u>195'587.00</u>
Total des dépenses	3'807'399.00

* subventionné par le canton à 30% selon dotation autorisée, seulement le personnel de terrain.

Recettes

60-65 Produits d'exploitation	1'670'747.00
6950 Subventions cantonales	434'186.00
6990 Autres recettes	5'143.00

**Total des recettes avant
Subventions communales** **2'110'076.00**

Montant à charge des communes **1'697'323.00.**

Question ? = aucune.

« Indemnités forfaitaires » - comptes d'exploitation (page 43-44)

Mme Bourqui rappelle que les indemnités forfaitaires sont une reconnaissance financière octroyée à des proches qui s'occupent et soutiennent durablement une personne à domicile dans les activités de la vie quotidienne. L'organe de décision est la commission de district. Mme Dumas s'occupe de la gestion financière et Mme Guillaume de l'évaluation des situations.

Le nombre de dossiers traités et le nombre de journées indemnisées ont fortement augmenté en cours d'année.

Dépenses

5 Indemnités forfaitaires 478'847.00

Recettes

6 Remboursement IF par communes 478'847.00

Acomptes déjà facturés 362'000.00

Différence à facturer aux communes 116'847.00

Question ? = aucune.

« Centre de puériculture » compte d'exploitation (page 47-48)

Dépenses

3 Charges du personnel 94'252.00

4 Charges matière & transport 2'135.00

5 Autres charges d'exploitation 11'528.00

Total des dépenses 107'915.00

Recettes

60 Produits d'exploitation 11'469.00

695 Subventions cantonales 18'109.00

Total des recettes avant

Subventions communales 29'578.00

Montant à charge des communes 78'337.00

Question ? = aucune

« Service officiel des curatelles » comptes d'exploitation (page 52-53)

Les nouveaux postes mis au budget 2016 n'ont pas été repourvus durant l'année.

La facturation des mandats a été plus favorable que l'estimation figurant au budget. Le changement de curateurs en cours d'année a induit une facturation à la personne concernée au moment du changement. Ces recettes feront défaut en 2017.

Dépenses

3 Charges du personnel 247'257.00

4 Charges matière & transport 2'096.00

5 Autres charges d'exploitation 41'455.00

Total des dépenses 290'808.00

Recettes	
6 Produits d'exploitation	127'403.00
Total des recettes avant Subventions communales	127'403.00
Montant à charge des communes	163'405.00

Question ? = aucune.

« ASF ambulances » compte d'exploitation (page 67 à 69)

Pour rappel, les ASF font l'objet d'une convention entre les Associations des communes de la Glâne, de la Gruyère et de la Veveyse, dont Mme Bourqui est la représentante, et, d'autre part l'HFR auquel est confiée la gestion.

Il est à noter que le nombre d'interventions est en constante augmentation au cours de ces dernières années.

Dépenses (part Veveyse)	
Charges du personnel	603'676.00
Autres charges d'exploitation	155'233.00
Total des dépenses	758'909.00

Recettes (part Veveyse)	
Produits d'exploitation	634'851.00
Total des recettes avant subventions Communales	634'851.00

Montant à charge des communes (Part Veveyse)	181'085.70
Dont augmentation c/c Communes (capital)	57'028.00

M. le Président remercie Mme Bourqui de sa présentation des comptes d'exploitation 2016. Il demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Q : M Grandjean : y-a-t-il une statistique sur les temps d'intervention des ambulances ?
Voir au point 11, la réponse de M. Burger.

6. **Présentation du bilan consolidé RSSV 2016** (page 14-15)

Mme Bourqui présente la « PME » qu'est le RSSV et le bilan consolidé au 31.12.2016 par les tableaux ci-dessous :

- **Nombre d'emplois plein temps** **43 EPT**
- **Nombre d'employés** **82 employés**
- **Total des produits** **CHF 4'180'000.00**
- **Masse salariale** **CHF 5'550'000.00**
 - 5.7% administration générale
 - 82.8% aide et soins à domicile
 - 5.9% curatelles
 - 3.4% immeuble
 - 2.2% puériculture

Montant à charge des communes			
	Résultat 2016	Acomptes facturés	solde
RSSV-administration générale	259'584	271'408	11'824.- trop perçu
Aide et soins à domicile	1'697'323	*1'652'550	44'773.- à facturer
Indemnités forfaitaires	478'847	362'000	116'847.- à facturer
Service de puériculture	78'338	96'347	18'009.- trop perçu
Service officiel des curatelles	163'405	326'946	163'541.- trop perçu
Ambulances Sud fribourgeois	181'717	181'717	57'027.- porté en augmentation du capital c/c communes
*=90% du budget			
Résumé global : différence compte 2016 – budget 2016			
	Résultat 2016	Budget 2016	Différence
A charge des communes /diminution du capital	2'859'214.00	3'074'375.00	215'161.00

Bilan consolidé RSSV – ASF (Veveyse) au 31.12.2016	
Actif	
Disponible	235'641.00
Débiteurs	693'770.00
Actifs transitoires	21'533.00
Actifs immobilisés	536'813.00
TOTAL	1'487'757.00
Passif	
Créanciers divers	306'520.00
Dettes vis-à-vis d'institutions publiques	193'373.00
Passifs transitoires	205'237.00
Dettes/prêts	378'599.00
Provisions - réserves	216'028.00
Fortunes au 31.12.2016	188'000.00
TOTAL	1'487'757.00

M. Le Président remercie Mme Bourqui pour ses explications.
Question ? = aucune.

7. Rapport de la fiduciaire MGI Group Fiduciaire SA

Mme Béatrice Furter, présidente du comité de direction, fait lecture du rapport.

A savoir que ce n'est qu'après avoir pris connaissance du rapport d'Ernst & Young SA, fiduciaire vérificatrice des comptes de l'ASF, que la fiduciaire vérificatrice des comptes du RSSV rend son rapport.

Une copie de ces rapports figure dans le Rapport RSSV 2016.

8. Approbation des comptes

- Les comptes du RSSV tels que présentés – Administration générale – Immeubles - Aide et soins à domicile – Indemnités forfaitaires – Centre de puériculture - service officiel des curatelles - ASF Ambulances - **sont approuvés à l'unanimité par les délégués.**
- Le bilan consolidé **est approuvé à l'unanimité par les délégués.**

M. le président remercie Mme Bourqui de sa présentation des comptes 2016, avec un merci tout particulier à Mme Dumas pour leur parfaite tenue.

9. Démission/élection

Mme Bourqui propose, en vue du remplacement de Mme Jaccard Pugin, secrétaire de l'assemblée des délégués qui a fait valoir son droit à la retraite pour fin juillet 2017, Mme Audrey Dewarrat. Mme Dewarrat fut engagée le 1^{er} avril 2017 comme secrétaire de direction du RSSV.

Mme Audrey Dewarrat est élue à l'unanimité par les délégués.

10. Approbation de la modification du règlement du personnel

Mme Bourqui explique que le règlement du personnel portait toujours la mention « RSV ». La modification en **RSSV** adoptée n'avait pas été modifiée. C'est la raison pour laquelle le comité de direction a accepté *ce toilettage*, soit de modifier uniquement RSV en RSSV.

Une mise à jour plus approfondie est un objectif visé ultérieurement.

L'assemblée accepte cette modification à l'unanimité.

11. Divers

Réponse de M. Burger concernant les délais de réponse :

« Effectivement, dans le cadre de la reconnaissance qualité de l'Interassociation de Sauvetage (IAS), nous sommes tenus de contrôler nos délais de réponse (temps entre l'alarme de la centrale 144 et notre arrivée sur place) pour toutes les interventions primaires urgentes (P1). Au vu de la taille de notre secteur d'intervention qui couvre les 3 districts du sud Fribourgeois, ce qui représente 800 km² et le 47 % du territoire Fribourgeois, nous constatons que toutes les régions périphériques ne peuvent être atteintes dans le délai prescrit par l'IAS qui est au maximum de 15 minutes pour les régions extra-urbaines. Une tolérance existe au niveau des directives de l'IAS qui est de 10% en nombre de cas dépassant le délai prescrit (sur 1000 interventions d'urgences P1 nous aurions le droit de dépasser les 15 minutes dans 100 cas). Malheureusement, force est de constater que nous dépassons cette norme. Raison pour laquelle nous avons réfléchi à différents scénarios. Celui qui nous a paru répondre le mieux dans les cas où les minutes comptent vraiment (soit les arrêts cardio-respiratoire, 10 % de chances de survie en moins chaque minute qui passe) nous avons fait la promotion et participons activement à la mise en place du système « First Responder » qui est maintenant actif sur l'ensemble du territoire Fribourgeois et géré au niveau des alarmes par la centrale 144 ».

Merci de votre attention, la discussion est ouverte. Pas de question.

Plus personne ne demandant la parole, M. le président clôt la séance sur ces quelques mots :
« Au nom de l'assemblée, j'aimerais, Mme la présidente, Mme la directrice, Mesdames et Messieurs les responsables de service, vous remercier très vivement pour votre travail, votre engagement quant au bon fonctionnement de cette *PME*, véritable entreprise à caractère social essentiel à notre district. J'aimerais également que vous transmettiez de la part de l'assemblée nos chaleureux remerciements à tout le personnel qui contribue à ce bon fonctionnement ».

Mme la syndique, Anne-Lyse Menoud, transmet les meilleures salutations de la commune de Bossonnens qui accueille pour la 1^{ère} fois le RSSV. Elle en profite pour remercier très sincèrement tous les collaborateurs du RSSV, sa collègue Mme Furter, Mme Bourqui et M. le préfet pour leur travail effectué tout au long de l'année.

A l'issue de cette séance, Mme la syndique, invite avec grand plaisir l'assemblée à partager le verre de l'amitié. Elle souhaite d'ores et déjà à tous un bon retour à la maison.

M. le président, tient au nom de l'assemblée des délégués et du RSSV à remercier vivement Mme Michèle Jaccard Pugin, pour son travail depuis 2013 et qui fait sa dernière assemblée ce soir. Il en profite pour souhaiter la bienvenue à Mme Dewarrat. Ces deux dames sont applaudies. Un bouquet de fleurs est remis à Mme Jaccard Pugin.

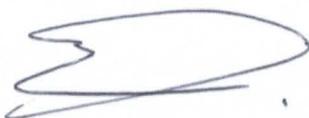
Merci aussi à vous Mesdames et Messieurs les délégués et les membres du comité de direction.

Merci à la commune de Bossonnens qui nous a reçus et nous offre pour le verre de l'amitié.

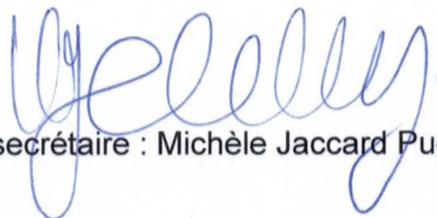
La séance est levée.

Châtel-St-Denis, le 27 avril 2017

PV approuvé le 02 novembre 2017



Le président : François Genoud



La secrétaire : Michèle Jaccard Pugin